

## Relevé de Décisions du Conseil de l'école doctorale ECLIS « Education, Cognition, Langages, Interactions, Santé »

Présentiel, Salle des Conseil, UFR STAPS, Nantes Université, et visioconférence  
14h-16h30

### Réf : EC-RD n°12 – 5 novembre 2024

Ce relevé de décisions à vocation à transmettre rapidement les procédures et modalités de fonctionnement de l'ED ECLIS aux directions des unités de recherche relevant de son périmètre. Il n'est pas exhaustif et pourra être complété par un relevé de discussion du conseil de l'ED également produit et transmis aux directions des unités de recherche, après validation au prochain conseil de l'ED.

**Adresse de l'ED ECLIS : <https://ed-eclis.doctorat-paysdelaloire.fr/>**

### ORDRE DU JOUR

- 1- Informations générales
- 2- Approbation du relevé de discussion du conseil du 17 septembre 2024
- 3- Point Budget 2024-25
- 4- Bilan Programme d'Actions – sollicitation du CDPDL
- 5- Réponse AO CDPL
- 6- AO mobilité
- 7- Formations de l'ED
- 8- Journée de Rentrée/ Assemblée générale – Séminaire Mai 2025
- 9- Point missions
- 10- Questions/points divers

### 1. Informations générales

#### **Modification de la composition du conseil de l'ED**

→ **Nicolas Peyrot**, nouveau directeur adjoint du MIP sur le site de le Mans Université, présente sa candidature au conseil de l'ED en remplacement d'Abdel Rahmani qui a quitté cette fonction. **Le conseil remercie Abdel Rahmani pour son engagement au sein du conseil, et souhaite la bienvenue à Nicolas Peyrot<sup>1</sup> !**

#### **Election des représentants de doctorant.e.s au conseil de l'ED (novembre 2024)**

Le collège des représentant.e.s des doctorant.e.s au sein du conseil de l'ED (5 titulaires et 5 suppléants) doit être renouvelé :

- Date du scrutin : **5 décembre 2024 de 9h30 à 17h** [Election par vote électronique, procédure sur le site de l'ED]
- Dépôt des listes (procédure sur le site de l'ED) : avant le **28 novembre 2024, 12h**



<sup>1</sup> Candidature validée par les membres du conseil de l'ED à l'unanimité des votants

Aussi, il est souhaitable qu'une ou plusieurs listes de doctorant.es de l'ED soit proposée.es.

Ces listes doivent être paritaires et, dans l'idéal, représenter les 3 sites de l'ED et différentes disciplines adossées à l'ED (même si l'obligation affichée = au moins 2 sites et 2 laboratoires représentés).

Le conseil de l'ED invite donc les doctorant.es de l'ED intéressé.es à se mobiliser pour proposer des listes équilibrées.

**Ces dernier.es peuvent contacter l'ED qui pourrait mettre en contact les doctorant.es de différents sites souhaitant entrer en contact avec des candidat.es potentiel.les des autres sites.**

Pour rappel, indépendamment de l'intérêt pour s'investir dans une activité au service des usagers de l'ED et pour son développement, le fait d'être élu.e représentant.e des doctorant.es donne droit à des **crédits d'heures de formation (12h)** et est intéressant à valoriser sur un CV.

## 2 . Approbation du relevé de discussions du conseil du 17 septembre 2024

Le relevé de discussions du conseil du 17 septembre 2024 a été adressé aux membres du conseil le 23 octobre 2024. Aucune remarque sur ce document n'a été formulée ni en amont, ni pendant la séance.

→ Les membres du conseil valident ce relevé à l'unanimité.

## 3 . Budget ED

Un point sur le budget de l'ED 2025 est fait en séance. Le budget récurrent de l'ED (calculé en fonction du nombre de doctorant.es inscrit.es en 1ere, 2eme et 3eme année seulement) devrait être d'environ 8800 € - à confirmer compte tenu de nouvelles primo-inscriptions encore possibles). L'ED compte également sur un reliquat de 2024 estimé à environ 9000 € (certaines dépenses ne sont pas encore soldées, notamment pour la réunion de rentrée) et sur l'aide du CDPDL dans le cadre de son appel d'offre 2025 (5500 € demandés).

La répartition du budget validé en conseil est la suivante, mettant l'accent principalement sur les formations, la mobilité, l'organisation de séminaires/journées d'étude :

Budget 2025 : récurrent 8800 € + reliquat 9101,74 € = 17901,74 €			
	Proposition Budget 2025	Evolution / 2024	% budget attendu*
FORMATIONS ED	5 000 €	↗↗	21,37%
MOBILITE DES DOCTORANTS (AO)	8 000 €	↗↗	34,19%
MOBILITE : SEJOUR LONGUE DUREE (AO)			
SOUTIEN ORGANISATION DE MANIFESTATIONS (AO)	500 €	↘	2,14%
DEPLACEMENT DES DIRECTIONS / BUREAU + CONSEIL	200	↘	0,85%
AIDE TRADUCTION / CORRECTION			
CYCLE DE CONFERENCES DE L'ED			
JOURNEES D'ETUDES / RENTREE ED L'ED	8000	↗	34,19%
AUDITIONS (déplacement jurys / plateaux repas...)	200 €	↘	0,85%
DOCTORIALES			
COMMUNICATION	500 €	→	2,14%
CREATION DE SEQUENCES VIDEOS			
CREATION ANNUAIRE ED/RENCONTRE	2 900 €	→	12,39%
DIVERS			
Total	<b>25 300 €</b>		108,11%
Déficit :1 898,26 / budget attendu (récurrent + reliquat + AO CDPDL)			

Cette proposition de budget est validée à l'unanimité par les membres du conseil de l'ED.

## 4. Bilan Programme d'Actions – sollicitation du CDPDL

Le CDPDL a demandé aux EDs de renseigner un rapport d'activités/plans d'actions ainsi qu'un tableau d'indicateurs.

Le bureau de l'ED s'est réuni à 2 reprises pour des séances de travail visant à préparer ces documents.

A l'issue, une proposition de rapport d'activités/plan d'actions a été rédigée et transmise aux membres du conseil le 23/10 pour échanges en séance du 5 novembre.

Ce document est donc soumis à discussion en séance et, dans la mesure où aucune demande de modification n'est exprimée, soumise au vote des membres du conseil. Ces derniers valident la proposition à l'unanimité.

De fait, cette proposition sera transmise au CDPDL à l'issue du conseil.

### **5. Réponse à l'AO CDPDL**

Le bureau de l'ED s'est réuni pour travailler à une proposition de réponse à l'appel d'offre du CDPDL. Celle-ci est centrée sur une demande d'aide à l'organisation du 2eme séminaire commun avec l'ED ELICCE en Bretagne en mai 2025. Ce séminaire, prévu à Quiberon pour une trentaine de participants par ED, nécessite le financement de l'hébergement et de la restauration à l'ENVS, des transports, des intervenants sur les ateliers envisagés, et d'une « activité récréative » sur site pour un budget estimé de 5 500 €.

Cette proposition, transmise aux membres du conseil de l'ED le 23/10, est discutée en séance et validée à l'unanimité des membres du conseil.

De fait, elle sera transmise au CDPDL à l'issue du conseil.

### **6. Appel d'offre « Mobilité »**

**Pour rappel, un appel d'offre « Mobilité » pour le premier semestre 2025 est en cours :**

- Lancement de l'appel d'offre : **20 septembre 2024**
- Date limite de transmission des demandes à l'ED : **20 novembre 2024**
- Traitement des dossiers : Conseil du **3 décembre 2024**

**Le document pour soumettre votre demande, ainsi que les critères d'attribution sont disponibles sur le site de l'ED.**

**Les critères d'interclassement des demandes éligibles à cet appel d'offre, dès lors que le montant des aides demandées dépasserait le budget alloué pour cette action sont précisés (ils avaient été transmis aux membres du conseil le 23/10) et discutés en séance.**

Ces critères (cf. ci-dessous) sont validés à l'unanimité des membres du conseil et désormais disponibles sur le site de l'ED dans le document relatif à cet appel d'offre.

Propositions de critères d'interclassement supplémentaires lorsque le montant total des demandes éligibles dépasse le budget alloué pour cette action

- Une priorité sera donnée aux demandes formulées par des doctorant.e.s de 2e, 3e année et plus
- Si plusieurs demandes sont issues du même laboratoire, pour un même colloque, l'ED allouera une somme forfaitaire au laboratoire dont le montant dépendra du budget restant disponible pour l'action
- L'ED privilégiera l'octroi d'une aide aux doctorant.e.s investi.es au sein de l'ED (conseil, missions, CO ...) et limitera cette aide en cas d'absentéisme non justifié à une formation doctorale

## 7. Formation

Deux nouvelles propositions de formations ont été transmises aux membres du conseil le 23/10 pour discussion et validation éventuelle : 1/ la « *Formation des directrices et directeurs de recherche à l'encadrement doctoral en science de l'homme et de la société* » (Mme Elsa Chachkine); 2/ le « *Sujet chercheur et objet de recherche* » (Mr Emmanuel Gratton, CliPsy, UA).

Après échanges, les membres du conseil émettent à l'unanimité un avis favorable à ces deux propositions de formations. L'ED contactera les formateurs pour leur signifier cette acceptation et proposer un calendrier de mise en place pour ces formations.

Par ailleurs, la question de la diffusion d'un nouveau questionnaire visant à sonder les doctorant.es sur leurs besoins de formations est posée. Après échanges au sein du conseil, il est convenu d'attendre les retours sur les formations proposées par l'ED cette année avant d'enclencher à nouveau un sondage.

## 8. Journée de rentrée de l'ED /Assemblée Générale/ Séminaire de printemps

**A/ Journée de rentrée et AG : Cette journée se déroulera le 22 novembre 2024 à l'UFR STAPS de Nantes**

Le comité d'organisation pour cette journée, composé de Hélène Jalin (LPPL, NU), de Claire Maussire (LPPL, UA), et de Jue Wang (LLING), en concertation avec le bureau de l'ED a défini le programme pour cette journée importante pour l'ED-



Quarante participant.es sont inscrit.es à la journée à ce jour

Par ailleurs et pour rappel, **l'assemblée générale de l'ED prévue à 16h et est ouverte A TOUS** (doctorant.e.s, directions de thèses, enseignant.es-chercheur.es et personnel.les administratif.ves des URs etc...).

### **B/ Séminaire de Printemps de l'ED**



Compte tenu des disponibilités des sites d'hébergements envisagés, ce séminaire commun ECLIS/ELICCE se déroulera les 27 et 28 mai prochain à Quiberon Une première réunion d'un CO « Pays de Loire – Bretagne » a été organisée le 24/10 pour anticiper au mieux l'organisation des temps de travail et la sollicitation des intervenants.

Un sondage/platforme de préinscription devrait être rapidement mis.e en place afin de sonder les doctorant.es sur leur volonté de participer à ce séminaire et sur les thématiques des séquences qu'ils.elles souhaiteraient voir proposées.

Une nouvelle réunion du CO est programmée le 27 novembre 2024.

## **10. Questions diverses**

### **Demande de VAE**

Une demande de VAE a été transmise à l'ED pour avis. Deux experts membres du conseil de l'ED ont été sollicités pour établir un rapport sur cette demande. Ces rapports, tous deux défavorables, ont été transmis aux membres du conseil en amont de la séance.

Cette demande est discutée en séance sur la base des rapports produits et soumise au vote. Les membres du conseil émettent, à l'unanimité, un **avis défavorable** à cette demande.

Cet avis sera transmis à l'Etablissement à l'issue du conseil de l'ED.

**Prochain Conseil de l'ED ECLIS : Mardi 3 décembre 2024, 14h.**